



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	17

*Date de la convocation***Jeudi 24 juillet 2025***Date d'affichage de la délibération***Adoptée à l'unanimité**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

Séance du 31 Juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi trente et un juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Jocelyn SAPOTILLE, le Maire

Présents : Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M. Rodrigue MOULIN ; M. Lucien BEAUZOR ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINCILY, adjoints au maire

Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATIER ; Mme Clara RIGAH ; M. Arthur MARICEL ; Mme Ludivine MARCELLUS, conseillers municipaux

Représentés : Mme Anny GENIPA par M. Rodrigue MOULIN
Mme Sylviane FONDS par Mme Patricia ARNASSALON
M. Didier MARICEL par M. Arthur MARICEL

Absents : M. Ephrem GLORIEUX ; M. Yvon COMBES ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; M. Christian CITADELLE ; Mme Karine GATIBELZA ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Annick ABELA ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; M. Bruno REMI ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY

DELIBERATION N°2025/07/85

4EME EDITION DU MOIS DE L'INSERTION

Depuis quatre ans, la Ville de Lamentin s'engage de manière continue en faveur de l'insertion sociale et professionnelle à travers une initiative désormais bien ancrée sur le territoire : le Mois de l'Insertion.

Pensé comme un temps de mobilisation collective, cet événement vise avant tout à accompagner les personnes éloignées de l'emploi, à favoriser leur remobilisation, et à leur permettre de reprendre confiance en leurs capacités et en leur avenir. Il s'adresse en particulier aux jeunes en difficulté, aux bénéficiaires de minima sociaux, aux femmes en situation de précarité ou encore aux habitants des quartiers les plus fragiles.

Pour cette 4^e édition, qui se déroulera du 1er au 30 septembre 2025, la Ville propose une programmation renouvelée autour d'un thème porteur d'espoir et d'élan : "Glow Up ton Insertion".

À travers cette expression, il s'agit de transmettre un message clair : chacun a le droit de révéler leur potentiel, d'évoluer et de trouver sa place.

Tout au long du mois, des actions concrètes seront mises en place pour :



- Mobiliser et sensibiliser les publics concernés,
- Créer des passerelles entre ces publics et les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'accompagnement,
- Valoriser les potentiels existants sur le territoire et encourager des parcours d'insertion plus humains et adaptés à la réalité locale.

Avec le soutien de nombreux partenaires, cette édition se veut inclusive, bienveillante et résolument tournée vers l'action. Elle s'appuiera sur des ateliers pratiques, des temps d'échange, des découvertes métiers, et des espaces d'orientation et de valorisation.

Semaine 1 – Du 1^{er} au 5 septembre

Objectif : Sensibiliser, informer, valoriser et mobiliser les publics

- Maraudes dans les quartiers pour informer, repérer, orienter
- Lancement du programme "JEN PEPIT MANTEN" : valorisation des jeunes ressources locales à travers des témoignages, portraits et reportages publiés sur les divers réseaux sociaux de la ville.

Semaine 2 – Du 8 au 12 septembre

Objectif : Travailler sur la posture, l'image de soi, la confiance et les codes professionnels

- Matinée de coaching : Révèle ton potentiel !
 - Atelier collectif de motivation,
 - Ateliers simultanés : création d'un tableau de visualisation d'un avenir professionnel souhaité, prise de parole en public
- Matinée "Mon image, ma signature" :
 - Ateliers beauté et coiffure pour renforcer l'image de soi,
 - Dressing éphémère solidaire : don de vêtements professionnels
 - Conseils pour décoder les messages envoyés par sa tenue, sa posture, son regard
- Mise en situation d'entretien d'embauche à l'aide du créole: public en situation d'illettrisme
- Atelier CV vidéo, CV vivant, Soft Skills : apprendre à se présenter autrement, présenter son parcours oralement comme une histoire (storytelling pro).

Semaine 3 – Du 15 au 20 septembre

Objectif : Droits, orientation et projets d'avenir

- Ateliers Droits et devoirs des bénéficiaires du RSA
- PDO Métiers du funéraire : découverte d'un secteur atypique
- Forum des métiers Tous les métiers sont mixtes ! : casser les stéréotypes et ouvrir le champ des possible

Semaine 4 – 5 Du 22 au 30 septembre

Objectif : Consolider les partenariats et ouvrir des perspectives concrètes pour les bénéficiaires.

- L'after des porteurs de projets : soirée d'échanges informels autour de l'entrepreneuriat et de la création d'activité
- Viens on cause projet : rencontre du public dans leurs quartiers pour écouter leurs idées, détecter des potentiels et proposer un accompagnement concret vers la création d'activité ou d'entreprise.
- Signature de conventions de partenariat pour ancrer les dynamiques dans la durée
- Le Boulevard de l'Insertion : un village de l'insertion animé, avec stands, rencontres et mini-job dating

Le budget prévisionnel de l'action est le suivant :



DEPENSES		RECETTES	
NATURE	Montant	Nature	Montant
<i>Prestations de sonorisation</i>	500 €	Commune	10 000 €
<i>Collations</i>	1800 €		
<i>Prestations intervenants coaching</i>	1400 €		
<i>Prestations de beauté et de coiffure pour 100 personnes</i>	5 400 €		
TOTAL TTC	10 000 €		

Le Conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les orientations de la politique municipale en matière de cohésion sociale et d'insertion,

Vu les éditions précédentes du Mois de l'Insertion organisées par la Ville depuis 2022 ;

Considérant la nécessité de favoriser la mise en œuvre d'actions visant à diminuer le taux de chômage sur le territoire ;

Considérant la volonté de la commune de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi ;

Considérant l'importance de créer des dynamiques locales en faveur de l'emploi, de la formation et de l'accompagnement social ;

Considérant que le Mois de l'Insertion constitue un temps fort de mobilisation collective sur le territoire ;

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'Autoriser la mise en oeuvre de la 4^{ème} édition du Mois de l'Insertion, selon le budget prévisionnel suivant :

DEPENSES		RECETTES	
NATURE	Montant	Nature	Montant
<i>Prestations de sonorisation</i>	500 €	Commune	10 000 €
<i>Collations</i>	1800 €		
<i>Prestations intervenants coaching</i>	1400 €		
<i>Prestations de beauté et de coiffure pour 100 personnes</i>	5 400 €		
TOTAL TTC	10 000 €		

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous les actes et documents, accomplir toutes les formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.



Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire

Jocelyn SAPOTILLE

